www.ville-kingersheim.fr

Kingersheim

Février 2014 N°107



MAGAZINE

Le défi du bien-apprendre

- Attractivité du territoire **les bienfaits de la coopération**
- Scrutin communal **ce qu'il faut savoir**
- Épicerie solidaire **les familles s'y retrouvent**

Sommaire



Tribunes

Eu égard à la législation et notamment à l'article L52.1 du code électoral qui règlemente la communication publique dans les 6 mois qui précèdent l'élection municipale, l'éditorial et les tribunes des groupes sont supprimés jusqu'au printemps 2014. Ainsi, les pages 3 et 19 sont amputées des textes habituels et ceci jusqu'aux élections municipales programmées les 23 et 30 mars 2014.

Notre couverture :

La Ville de Kingersheim s'appuie sur un dispositif scolaire qui place l'intérêt de l'enfant au cœur de ses priorités. Pour cela, le projet éducatif mis en œuvre dans la commune se décline dans le cadre d'une multitude d'actions riches et variées qui ont à cœur de s'adresser à tous les profils d'écoliers.

Magazine bimestriel de la Ville de Kingersheim. Distribué gracieusement dans les boîtes aux lettres, réalisé sur papier recyclé. • Dir. de la publication **Jo Spiegel** • Dir. de la rédaction **Lorraine Ruch** •
Rédaction **Zohra Bourahli** • Réalisation et illustration **Henri Kubler** sauf mention spéciale • Photographies Photothèque Ville de Kingersheim •
Les articles publiés dans Kingersheim Magazine peuvent être repris après avoir consulté le Directeur de la publication et à condition expresse de citer le titre du journal. Contact : 03 89 57 04 04.

Economie : un territoire performant

Mulhouse Alsace Agglomération rassemble 34 communes de la région mulhousienne regroupant avec plus de 260 000 habitants, 14 % de la population de l'Alsace. Deuxième pôle économique de la région, elle s'inscrit dans une dynamique qui vise la compétitivité du territoire à l'échelle européenne.

Depuis 2011, m2A élabore une stratégie de développement territorial "Mulhouse Alsace Eco 2020" qui repose sur une démarche partenariale volontariste. Cette dernière ambitionne de développer, sur le territoire de la région mulhousienne, une économie performante qui la place au cœur du réseau des métropoles du Rhin supérieur. A la faveur des grands projets structurants, elle doit pouvoir prétendre à se hisser parmi les régions les plus compétitives d'Europe. De plus, sa position géographique de choix lui offre une accessibilité et des infrastructures logistiques et de transport exceptionnelles : EuroAirport, TGV Est et Rhin-Rhône, Ports de Mulhouse-Rhin, Tram-train. Plusieurs champs d'actions sont explorés :

La création d'un environnement innovant
L'Agglomération veut valoriser la créativité technologique dans son environnement par la promotion du **Croissant technologique ouest**, (Parc des Collines, Mer Rouge, Technopôle Fonderie) qui rassemble les acteurs des secteurs de pointe et de l'innovation, et le développement des filières d'excellence en s'appuyant sur des pôles de compétitivité et de compétences (TIC, numérique, nouveaux matériaux...).

Le soutien aux entreprises
M2A encourage fortement l'aide à la création et au développement des entreprises. Pour cela, elle compte sur un réseau de partenaires, comme l'association du **Technopôle de la Région mulhousienne** qui a pour rôle de favoriser le savoir-faire technologique et scientifique de l'agglomération mulhousienne et d'en assurer la promotion. A noter que m2A gère également un hôtel d'entreprises sur l'Aire de la Thur à Pulversheim, au travers d'une délégation de service public.

La promotion du territoire
En 2012, Mulhouse Alsace Agglomération était présente pour la 7ème fois au MIPIM (Marché international des professionnels de l'immobilier) tout comme elle participe régulièrement au financement de salons et colloques technologiques. Avec en projet, la création d'un **Centre de conférences** dans le secteur gare, elle souhaite renforcer la vocation de tourisme d'affaire du territoire.



Un "Learning center" ouvrira bientôt ses portes aux étudiants de l'Université de Haute-Alsace

La confortation de l'offre foncière et immobilière
L'aménagement et la gestion des parcs d'activités permettent à m2A de faciliter l'accueil des entreprises, en leur proposant une offre diversifiée qui s'adapte à leurs besoins. Ainsi, elle assure l'aménagement et le développement des zones d'activités consacrées à l'implantation d'entreprises technologiques, tertiaires, industrielles, artisanales et logistiques. Exemples du Quartier d'affaires Mulhouse Gare TGV, du Parc des Collines, du Carreau Marie-Louise ou encore de la zone d'activités de Dietwiller.

Le rayonnement de l'enseignement supérieur
Investir dans la connaissance est un atout maître de la stratégie économique développée par m2A. Ses engagements en faveur de l'enseignement sont plus forts : création de la Maison de l'innovation et de l'entreprise, reconstruction et extension de l'Ecole de Chimie, équipement des laboratoires, financement de bourses de thèse et de projets étudiants. Elle consolide indéniablement l'attractivité de l'offre universitaire avec la construction d'une nouvelle bibliothèque **"Learning center"** qui en plus de ses fonctions traditionnelles comprendra des espaces de travail et un centre de ressources pédagogiques faisant appel au numérique, y compris pour l'apprentissage des langues (début des travaux courant 2014).

Favoriser l'emploi
M2A continue à s'engager auprès des associations et des dispositifs qui œuvrent en faveur de l'accès et du retour à l'emploi des habitants du bassin d'emploi. Elle soutient les structures relais telles que la **Maison de l'emploi,** les associations **Réagir** et **Adésion** ainsi que la mission locale **Sémaphore** dont le rôle est d'accompagner les demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, dans leurs projets professionnels

le plus

Depuis le 16 décembre 2013, la Région Alsace abrite une Agence territoriale Sud-Alsace dans l'ancien centre de tri postal de Mulhouse. L'antenne qui gère déjà les dossiers des lycées et des CFA, hébergera à plus long terme les activités des services de développement économique de m2A, du Centre national de la fonction publique territoriale, de la direction de la Sodiv (accompagnement de projets dans l'industrie) et de l'Office pour la langue et la culture d'Alsace

En direct du Conseil municipal

De multiples sujets ont été abordés et discutés au cours de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2013. Retour sur quelques dossiers majeurs.

Transition budgétaire

Le Conseil municipal a voté le budget primitif pour 2014. Un budget naturellement de transition en raison des élections municipales et qui ne comporte pas de nouveaux projets ou de gros investissements. Appliquant la même politique de sobriété et de prudence, la construction budgétaire de la commune intègre toutes les contraintes internes et externes avec un programme d'investissements qui se limite aux actions courantes et à des projets en cours de réalisation (le Parc des Gravières par exemple). D'un volume global de 18 millions d'euros (hors reports), il consacre 12 millions en dépenses de fonctionnement et 6 millions en investissements.

Pour les équipements structurants :
- aménagement du parc public (1,4 million d'euros)
- poursuite de l'aménagement du Centre Technique Municipal (50 000 euros)
- achats fonciers (33 000 euros)

Pour les investissements courants :
- éclairage public et de la voirie (120 000 euros)
- entretien du patrimoine y compris les écoles (150 000 euros)
- équipements administratifs (81 0000 euros)
- équipements du patrimoine (176 000 euros)
- équipements techniques et sécurité (91 000 euros)
- subventions d'équipements (53 000 euros)
- urbanisme (22 000 euros)
- environnement (12 000 euros)

La politique de gestion financière de la collectivité repose sur la maîtrise des charges et des dépenses. Une rigueur qui n'enlève rien cependant à la qualité des projets à mener. Les investissements réalisés répondent une fois encore à des objectifs majeurs en faveur d'**une politique de développement durable, d'un patrimoine de qualité à transmettre aux générations futures, de l'amélioration des conditions de la pratique associative, de l'épanouissement des enfants et du mieux vivre ensemble** ■

Fourrière automobile

Le service de fourrière automobile a été délégué par le Conseil municipal à la société privée Depann'68 qui aura en charge cette prestation pour les trois années à venir ■

Tarifs communaux

Comme chaque année, le Conseil municipal a fixé les tarifs municipaux qui s'appliquent à compter du 1er janvier 2014. La liste est consultable à la mairie et sur le site de la Ville ■

Bientôt un éco-lotissement

Le Conseil municipal a validé le principe d'intégration de la voirie et autres espaces du futur "lotissement Buck" sis rue Adrien Zeller. Sur ce terrain d'une superficie totale d'un hectare, il est prévu la construction d'un éco-lotissement de haute qualité environnementale qui s'intégrera harmonieusement dans la configuration architecturale et paysagère que souhaite favoriser la Ville. 11 habitants de la rue du Stade et de la rue de l'Avenir se sont d'ailleurs associés à sa réflexion pour définir à ses côtés les enjeux, objectifs et préconisations de ce projet pour s'assurer d'une reconversion conforme aux attentes exprimées : **respect des normes BBC, mixité de l'habitat, tranquillité des riverains**. FL Résidences, un aménageur de Kingersheim et un acteur très impliqué du Plan Climat Territorial de l'agglomération mulhousienne (notamment à l'origine de la construction de l'un des premiers bâtiments passifs en Alsace) est en charge de cette opération immobilière qui conduira à la construction de plusieurs maisons jumelées et individuelles et de résidences, dont une spécialisée pour des personnes en situation de handicap (plus de 50 logements au total) ■

Prolongation des financements du Créa

La pratique du Créa dans le domaine de l'accès à la culture et aux loisirs par l'ensemble de la jeunesse de Kingersheim, qui s'intègre pleinement dans les orientations municipales en matière de politique culturelle et socio-éducative, est fortement soutenue par la Ville. Depuis 1998, une convention de partenariat définit le cadre de ses relations avec l'association et plus particulièrement les modalités de son financement. Elle a pris fin le 31 décembre 2013 et les élus ont pris la décision de voter sa prolongation par voie d'avenant. Durant cette période supplémentaire, un bilan des activités et une réflexion sur le développement des missions du Créa seront réalisés, avant de signer une nouvelle convention pour trois ans avec l'ensemble des partenaires culturels et co-financeurs dont la Drac, le Conseil régional d'Alsace et le Conseil général du Haut-Rhin. Le projet de prolongation se borne à pérenniser les moyens financiers mis à disposition du Créa pour 2014, soit 968 000 euros ■

Attribution d'une subvention

Le Conseil municipal a autorisé le versement d'une subvention de 600 euros au profit de la Société d'Histoire de Kingersheim en contribution au travail réalisé par l'association lors du 50ème anniversaire du jumelage avec la commune de Hirschau qui a été célébré l'année dernière ■

Elections municipales : mode d'emploi

Dans le cadre des élections locales 2014 qui se dérouleront au mois de mars, une nouveauté attend les électeurs qui seront amenés à utiliser le même bulletin pour voter la liste des candidats au conseil municipal et celle des candidats au conseil d'agglomération (m2A). Kingersheim Magazine revient sur l'organisation et les modalités pratiques de ce vote.

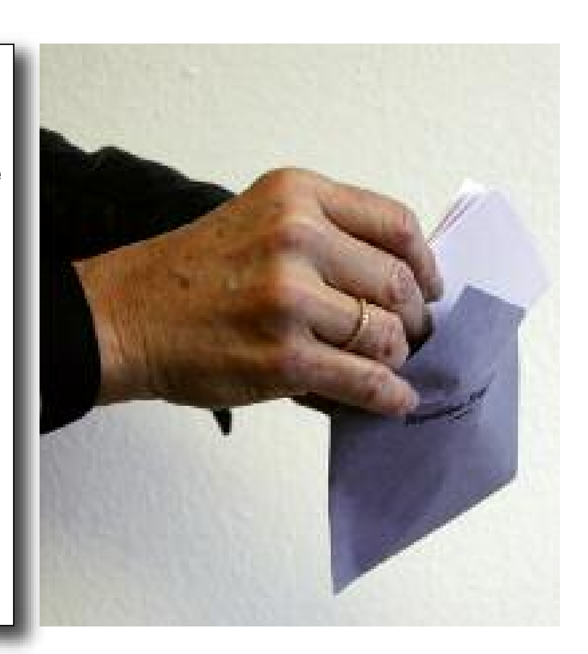
Chaque commune française est gérée par un maire élu pour 6 ans dont les pouvoirs et devoirs sont définis par le Code général des collectivités territoriales. Il a pour mission d'assumer la gestion au quotidien des affaires communales avec l'aide des services municipaux. C'est lui qui représente la commune en justice, passe les marchés, signe les contrats, prépare le budget et gère le patrimoine. A la fois agent de l'Etat et de la commune, il remplit des fonctions administratives et judiciaires qui sont placées sous l'autorité du préfet et du procureur de la République. En tant qu'agent de la commune, il est chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal et agit sous son contrôle.

33 conseillers municipaux dont 5 conseillers communautaires à élire

Dans le cadre de la procédure électorale en vigueur, les candidats à la mairie doivent présenter une liste qui applique le principe de parité hommes/femmes et comprend le bon nombre de sièges à pourvoir. 33 pour une commune de la taille de Kingersheim. Un changement récent du code électoral stipule que **sur cette même liste, doivent désormais figurer ceux qui parmi les colistiers seront élus, par vous, conseillers communautaires** et siégeront au Conseil d'agglomération (qui compte, avec l'arrivée de Wittelsheim, 34 communes depuis le 1er janvier 2014). Ce qui implique que le bulletin de vote comporte aussi le nom des 5 conseillers par liste (4 titulaires, 1 suppléant). Les électeurs seront ainsi appelés à voter une liste où figurent les noms des 33 conseillers municipaux et des 5 conseillers communautaires. **Attention : une rature de la liste annulera le bulletin**. A l'issue du scrutin qui se déroulera au mois de mars, le Maire de Kingersheim sera élu par les conseillers municipaux lors de la première réunion du Conseil municipal qui se tiendra dans les plus brefs délais suivant l'élection de la liste ■

Bulletin de vote

Liste des candidats au mandat de conseiller municipal	Liste des candidats au mandat de conseiller communautaire
Monsieur 1	Monsieur 1
Madame 2	Madame 2
Monsieur 3	Monsieur 3
Madame 4	Madame 4
Monsieur 5	Monsieur 5
Madame 6	
Monsieur 7	
Madame 8	
Monsieur 9	
Madame 10	
Monsieur 11	
Madame 12	
...	
...	
Monsieur 32	
Madame 33	



Une élection et un bulletin de vote avec deux listes.
Ce dernier sera à insérer sans rature dans l'enveloppe, obligatoirement dans l'isoloir !

Infos pratiques

14 bureaux de vote ouverts de 8h à 18h
A Kingersheim, depuis le 1er janvier 2012, le nombre de bureaux de vote a été augmenté pour améliorer la qualité de la prise en charge des électeurs. Un redécoupage des zones électorales de la commune rééquilibre le nombre d'électeurs par bureaux. 4 bureaux supplémentaires ont ainsi été créés et portent désormais à 14, le nombre de lieux de vote. **Dans les pages suivantes, vous trouverez un listing qui vous indiquera dans le détail le nom des rues et les numéros des bureaux de vote qui en dépendent.**

Liste des pièces à présenter le jour des élections :
- une pièce d'identité (présentation **obligatoire** de la carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire),
- la carte d'électeur (facultative, mais permet une recherche plus rapide, donc moins d'attente).

N.B. Pour mémoire, le passage dans l'isoloir est obligatoire !

Voter par procuration ?
Les modalités du vote par procuration ont été simplifiées. Il sera désormais possible pour les électeurs de télécharger en ligne, de remplir sur leur ordinateur personnel et d'imprimer leur demande de procuration, puis de l'apporter au tribunal ou au commissariat qui se chargera de sa transmission à la mairie ■

Dates des élections : **Les 23 et 30 mars pour les municipales**
Le 25 mai pour les européennes

Ci-dessous, l'ensemble des rues de la commune par ordre alphabétique. Trouvez votre rue, vous identifierez votre bureau de vote ! Puis visualisez-le en pages 8 et 9 grâce à la pastille de couleur assignée.

A

Adresse	Bureau n°	
Agen (rue d')	3	Ecole Croix-Marie
Aix (rue d')	3	Ecole Croix-Marie
Alsace (rue d')	7	Maison du Foot et du Vélo B
Auvergne (rue d')	7	Maison du Foot et du Vélo B
Avenir (rue de l')	11	Hangar A
Azalée (rue de l')	6	Maison du Foot et du Vélo A

B

Adresse	Bureau n°	
Ballon (rue du)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Ban (rue du)	10	Ecole maternelle des Tilleuls
Béarn (rue du)	7	Maison du Foot et du Vélo B
Bégonia (rue du)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Behe (rue Eugène)	12	Hangar B
Belfort (rue de)	2	Maison de la citoyenneté B
Berlioz (rue Hector)	4	Salle plurivalente du VDE A
Berry (rue du)	7	Maison du Foot et du Vélo B
Bigarreau (rue du)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Bizet (rue Georges)	4	Salle plurivalente du VDE A
Botticelli (rue Sandro)	5	Salle plurivalente du VDE B
Bramont (rue du)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Brest (rue de)	1	Maison de la citoyenneté A
Bruxelles (rue de)	1	Maison de la citoyenneté A
Burlat (rue du)	9	Salle plurivalente de la Strueth

C

Adresse	Bureau n°	
Carrières (rue des)	14	Ecole Paul Claudel
Cézanne (rue Paul)	5	Salle plurivalente du VDE B
Chalets (rue des)	14	Ecole Paul Claudel
Chanoine Iltis (rue du)	12	Hangar B
Charmes (rue des)	8	Salle plurivalente de la Strueth A
Châtaignier (rue du)	10	Ecole maternelle des Tilleuls
Château (rue du)	13	Ecole Louise Michel
Chêne (rue du)	10	Ecole maternelle des tilleuls
Cherbourg (rue de)	8	Salle plurivalente de la Strueth A
Cigogne (rue de la)	11	Hangar A
Colmar (rue de)	2	Maison de la citoyenneté B
Commerce (rue du)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Coquelicot (rue du)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Cottage (rue du)	14	Ecole Paul Claudel

D

Adresse	Bureau n°	
Dahlia (rue du)	4	Salle plurivalente du VDE A
De Coubertin (rue Pierre) n°2 au 4	11	Hangar A
De Coubertin (rue Pierre) n°6 au 30	12	Hangar B
De Tassigny (rue du Maréchal)	12	Hangar B
Debussy (rue Claude) n°2 au 16 et n°1 au 45	6	Maison du Foot et du Vélo A
Debussy (rue Claude) n°18 au 32 et n°47-67	4	Salle plurivalente du VDE A
Debussy (rue Claude) - n°34 au 64 et n°69-89	5	Salle plurivalente du VDE B
Dijon (rue de)	3	Ecole Croix-Marie
Doller (rue de la)	13	Ecole Louise Michel
Drumont (rue du)	8	Salle plurivalente de la Strueth A

E

Adresse	Bureau n°	
École (rue de l')	14	Ecole Paul Claudel
Églantine (rue de l')	6	Maison du Foot et du Vélo A
Église (rue de l')	2	Maison de la citoyenneté B
Entente (rue de l')	3	Ecole Croix-Marie
Érable (rue de l')	10	Ecole Maternelle des Tilleuls
Espérance (rue de l')	11	Hangar A
Étang (rue de l')	11	Hangar A

F

Adresse	Bureau n°	
Faisans (rue des)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Fecht (rue de la)	13	Ecole Louise Michel
Flandres (rue des)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Franck (rue César)	4	Salle plurivalente du VDE A

G

Adresse	Bureau n°	
Galafassi (impasse)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Gauguin (rue Paul)	5	Salle plurivalente du VDE B
Giroflée (rue de la)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Gounod (rue Charles)	4	Salle plurivalente du VDE A
Griotte (rue de la)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Guebwiller (rue de) n° 2 au 14 et n°1 au 9	8	Salle plurivalente de la Strueth A
Guebwiller (rue de) n°16 au 70 et n°11 au 83	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Guebwiller (rue de) n°72 au 212 et n°91 au 109	6	Maison du Foot et du Vélo A

H

Adresse	Bureau n°	
Hagelbach (rue du)	8	Salle plurivalente de la Strueth A
Hauger (rue Monseigneur)	12	Hangar B
Héliotrope (rue de l')	6	Maison du Foot et du Vélo A
Hêtre (rue du)	10	Ecole maternelle des Tilleuls
Hincky (rue Monseigneur)	12	Hangar B
Hirschau (rue de) n°2 au 18 et n°1 au 11	13	Ecole Louise Michel
Hirschau (rue de) n°22 au 94 et n°13 au 69	2	Maison de la citoyenneté B
Hohneck (rue du)	9	Salle plurivalente de la Strueth B

I

Adresse	Bureau n°	
Illzach (rue d')	1	Maison de la citoyenneté A
Industrie (rue de l')	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Iris (rue de l')	6	Maison du Foot et du Vélo A

J

Adresse	Bureau n°	
Jardin (cité)	13	Ecole Louise Michel
Joffre (passage)	2	Maison de la citoyenneté B
Juifs (rue des)	7	Maison du Foot et du Vélo B

K

Kastler (rue Alfred)	14	Ecole Paul Claudel

L

Largue (rue de la)	13	Ecole Louise Michel
Lauch (rue de la)	13	Ecole Louise Michel
Leclerc (rue du maréchal)	12	Hangar B
Libération (place de la)	14	Ecole Paul Claudel
Liberté (rue de la)	2	Maison de la citoyenneté B
Linge (rue du)	8	Salle plurivalente de la Strueth A
Loewert (rue)	13	Ecole Louise Michel
Lorraine (rue de)	7	Maison du Foot et du Vélo B
Luxembourg (allée de)	1	Maison de la citoyenneté A
Lyon (rue de)	2	Maison de la citoyenneté B
Lys (rue du)	6	Maison du Foot et du Vélo A

M

Margelle (rue de la)	11	Hangar A
Markstein (rue du)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Matisse (rue Henri)	5	Salle plurivalente du VDE B
Merles (rue des)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Metz (rue de)	1	Maison de la citoyenneté A
Mines (rue des)	14	Ecole Paul Claudel
Monet (rue Claude)	5	Salle plurivalente du VDE B
Montmorency (rue de)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Mulhouse (faubourg de) n°2 au 4 et n°1 au 7	10	Ecole maternelle des Tilleuls
Mulhouse (faubourg de) n°6 au 62 et n°9 au 71	11	Hangar A
Mulhouse (faubourg de) n°64 au 86 et n°73 au 93B sauf 81B	12	Hangar B
Mulhouse (faubourg de n°81B uniquement	13	Ecole Louise Michel
Mulhouse (faubourg de) n°88 au 114 et n°95 au 123	14	Ecole Paul Claudel
Mulhouse (faubourg de) n°116 au 168 et n°125 au 167	5	Salle plurivalente du VDE B

N

Nancy (rue de)	1	Maison de la citoyenneté A
Nice (rue de)	3	Ecole Croix-Marie
Noettinger (rue du général)	12	Hangar B
Noyer (rue du) n°4 et n°1 au 1B	2	Maison de la citoyenneté B
Noyer (rue du) n°6 au 74 et n°3 au 79	12	Hangar B
Noyer (rue du) n°11 Uniquement	14	Paul Claudel

O

Oeillet (rue de l')	6	Maison du Foot et du Vélo A
Oranger (rue de l')	6	Maison du Foot et du Vélo A

P

Pâquerette (rue de la)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Paris (rue de)	3	Ecole Croix-Marie
Pau (rue de)	3	Ecole Croix-Marie
Pavillons (impasse des)	14	Ecole Paul Claudel
Perdrix (rue des)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Pfastatt (rue de) n°2 au 104 et n°1 au 103	11	Hangar A
Pfastatt (rue de) n°108 au 150 et n°105 au 151	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Picardie (rue de)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Picasso (rue Pablo)	4	Salle plurivalente du VDE A
Pivoine (rue de la)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Poitou (rue du)	7	Maison du Foot et du Vélo B
Poudrière (lieu dit la)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Primevère (rue de la)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Progrès (rue du)	11	Hangar A
Provence (rue de)	7	Maison du Foot et du Vélo B

R

Ravel (rue Maurice)	4	Salle plurivalente du VDE A
Rennes (rue de)	3	Ecole Croix-Marie
Renoir (Rue Auguste)	5	Salle plurivalente du VDE B
Réséda (rue du)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Résidences (impasse des)	14	Ecole Paul Claudel
Réunion (place de la)	1	Maison de la citoyenneté A
Rhin (rue du)	13	Ecole Louise Michel
Richwiller (rue de) n°2 au 8 et n°1 au 3	2	Maison de la citoyenneté B
Richwiller (rue de) n°10 au 98 et n°5 au 101B	14	Ecole Paul Claudel
Richwiller (rue de) n°100 au 138 et n°103 au 161	7	Maison du Foot et du Vélo B
Richwiller (rue de) n°140 au 300 et n°163 au 299	9	Salle plurivalente de la Strueth
Roedlen (rue)	13	Ecole Louise Michel
Rose (rue de la)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Rossberg (rue du)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Ruelisheim (rue de)	1	Maison de la citoyenneté A

S

Sapin (rue du)	10	Ecole maternelle des Tilleuls
Saule (rue du)	10	Ecole maternelle des Tilleuls
Sausheim (rue de)	1	Maison de la citoyenneté A
Schumann (rue robert)	4	Salle plurivalente du VDE A
Schweitzer (rue Albert)	14	Ecole Paul Claudel
Stade (rue du)	12	Hangar B
Stockholm (rue de)	1	Maison de la citoyenneté A
Strueth (chemin de la)	11	Hangar A

T

Thur (rue de la)	13	Ecole Louise Michel
Tilleul (rue du)	10	Ecole maternelle du Tilleuls
Treh (rue du)	9	Salle plurivalente de la Strueth B
Tulipe (rue de la)	4	Salle plurivalente du VDE A
Tulle (rue de)	3	Ecole Croix-Marie

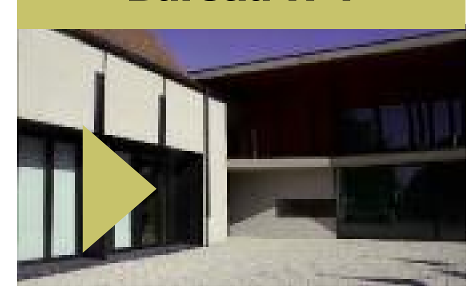
V

Ventron (rue du)	8	Salle plurivalente de la Strueth A
Verdure (rue de la)	10	Ecole maternelle des Tilleuls
Vieil-Armand (rue du)	8	Salle plurivalente de la Strueth A
Violette (rue de la)	6	Maison du Foot et du Vélo A
Voie Médiane	11	Hangar A

W

Weissenbacher (rue Philippe)	14	Ecole Paul Claudel
Wittenheim (rue de)	1	Maison de la citoyenneté A

Bureau N°1



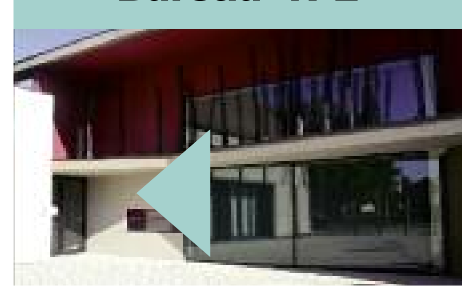
Maison de la citoyenneté A

18 rue de Ruelisheim

BUREAU CENTRALISATEUR

Rues de Brest, Bruxelles, Illzach, allée de Luxembourg, rues de Metz, Nancy, place de la Réunion, rues de Ruelisheim, Sausheim, Stockholm, Wittenheim.

Bureau N°2



Maison de la Citoyenneté B

18 rue de Ruelisheim

Rues de Belfort, Colmar, Église, Hirschau (Côté pair du n°22 au 94 et côté impair du n°13 au 69), passage Joffre, rues de la Liberté, Lyon, Noyer (côté pair le n°4 et côté impair du n°1 au 1B), Richwiller (côté pair du n°2 au 8 et côté impair du n°1 au 3).

Bureau N°3

Ecole Croix-Marie

7 rue de Paris

Rues d'Agen, Aix, Dijon, Entente, Nice, Paris, Pau, Rennes, Tulle.

Bureau N°4



Salle plurivalente du VDE A

2 rue Charles Gounod

Rues Hector Berlioz, Georges Bizet, Dahlia, Claude Debussy (côté pair du n°18 au 32 et côté impair du n°47 au 67), César Franck, Charles Gounod, Pablo Picasso, Maurice Ravel, Robert Schumann,Tulipe.

Bureau N°5



Salle plurivalente du VDE B

2 rue Charles Gounod

Rues Sandro Botticelli, Paul Cézanne, Claude Debussy (côté pair du n°34 au 64 et côté impair du n°69 au 89), Paul Gauguin, Henri Matisse, Claude Monet, faubourg de Mulhouse (côté pair du n°116 au 168 et côté impair du n°125 au 167), rue Auguste Renoir.

Bureau N°6



Maison du Foot et du Vélo A

3a rue de l'Oranger

Rues de l'Azalée, Bégonia, Commerce, Coquelicot, Claude Debussy (côté pair du n°2 au 16 et côté impair du n°1 au 45), rues de l'Églantine, Flandres, Giroflée, Guebwiller (côté pair du n°72 au 212 et côté impair du n°91 au 109), Iris, Héliotrope, Lys, Œillet, Oranger, Pâquerette, Picardie, Pivoine, Primevère, Réséda, Rose, Violette.



Bureau N°7



Maison du Foot et du Vélo B

3a rue de l'Oranger

Rues d'Alsace, Auvergne, Béarn, Berry, Juifs, Lorraine, Poitou, Provence, Richwiller (côté pair du n°100 au 138 et côté impair du n°103 au 161).

Bureau N°8



Salle plurivalente de la Strueth A

5 rue des Perdrix

Rues des Charmes, Cherbourg, Drumont, Guebwiller (côté pair du n°2 au 14 et côté impair du n°1 au 9), Hagelbach, Linge, Ventron, Vieil-Armand.



Bureau N°9

Salle plurivalente de la Strueth B
5 rue des Perdrix

Rues du Ballon, Bigarreau, Bramont, Burlat, Faisans, impasse Galafassi, rues de la Griotte, Guebwiller (côté pair du n°16 au 70 et côté impair du n°11 au 83), Hohneck, Industrie, Markstein, Merles, Montmorency, Perdrix, Pfastatt (côté pair du n°108 au 150 et côté impair du n°105 au 151), lieu dit la Poudrière, rues de Richwiller (côté pair du n°140 au 300 et côté impair du n°163 au 299), Rossberg, Treh.

Bureau N°10



Ecole maternelle des Tilleuls
Rue du Tilleul

Rues du Ban, Châtaignier, Chêne, Érable, Hêtre, faubourg de Mulhouse (côté pair du n°2 au 4 et côté impair du n°1 au 7), rues du Sapin, Saule, Tilleul, Verdure.

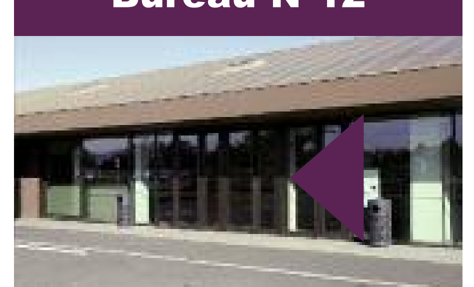
Bureau N°11



Hangar A
3 rue Pierre de Coubertin

Rues de l'Avenir, Cigogne, Pierre de Coubertin (côté pair du n°2 au 4), Espérance, Étang, Margelle, faubourg de Mulhouse (Côté pair du n°6 au 62 et côté impair du n°9 au 71), rues de Pfastatt (côté pair du n°2 au 104 et côté impair du n°1 au 103), Progrès, chemin de la Strueth, Voie Médiane.

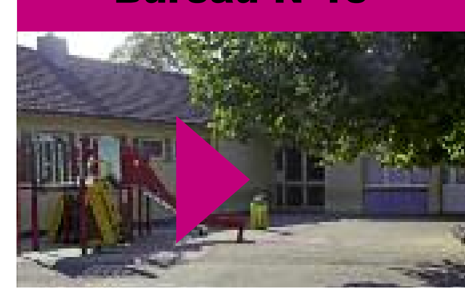
Bureau N°12



Hangar B
3 rue Pierre de Coubertin

Rues Eugène Behe, Chanoine Iltis, Pierre De Coubertin (côté pair du n°6 au 30), Maréchal De Tassigny, Monseigneur Hauger, Monseigneur Hincky, Maréchal Leclerc, faubourg de Mulhouse (côté pair du n°64 au 86 et côté impair du n°73 au 93B sauf n° 81B), rues Général Noettinger, Noyer (côté pair du n°6 au 74 et côté impair du n°3 au 79 sauf 11), Stade.

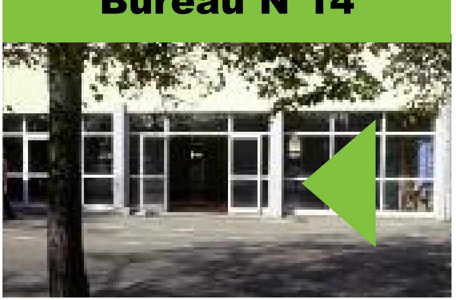
Bureau N°13



Ecole Louise Michel
97 Faubourg de Mulhouse

Rues du Château, Doller, Fecht, Hirschau (côté pair n°2 au 18 et côté impair du n°1 au 11), cité Jardin, rues de la Largue, Lauch, Loewert, Rhin, Roedlen, Thur, faubourg de Mulhouse (n°81B UNIQUEMENT).

Bureau N°14



Ecole Paul Claudel
97 Faubourg de Mulhouse

Rues des Carrières, Chalets, Cottage, École, Alfred Kastler, place de la Libération, rue des Mines, faubourg de Mulhouse (côté pair du n°88 au 114 et côté impair du n°95 au 123), impasses des Pavillons, Résidences, rues de Richwiller (côté pair du n°10 au 98 et du n°5 au 101B), Albert Schweitzer, Philippe Weissenbacher, Noyer (n°11 UNIQUEMENT).

Pour plus de renseignements : elections@kingersheim.fr ou 03 89 57 83 75
Site de la Ville www.ville-kingersheim.fr
(Mairie/Mes démarches/Accueil-populations)

En bref

Modalités d'inscriptions scolaire, périscolaire et crèche

Les inscriptions dans les écoles maternelles et primaires auront lieu de mi-mars à mi-avril.
Pour les enfants nés en 2011, l'inscription administrative sera effectuée auprès du service enfance, dès réception du courrier et de la fiche d'inscription envoyés par la mairie. **Les formulaires de dérogation** sont à retirer dans le même service.
Pour le périscolaire, les inscriptions sont ouvertes directement auprès des responsables de site :
- **Maternelle Louise Michel :** Catherine Guth-Larivière au 03 89 53 72 92
- **École primaire du Centre :** Mohamed Benslimane au 03 89 53 78 77
- **Groupe scolaire du Village des Enfants :** Rabah Zobiri au 03 89 53 97 51
- **Groupe scolaire de la Strueth :** Sandra Sobczyk au 03 89 53 46 72

Pour la crèche, inscriptions auprès de Catherine Guth-Larivière au 03 89 53 72 92 ■

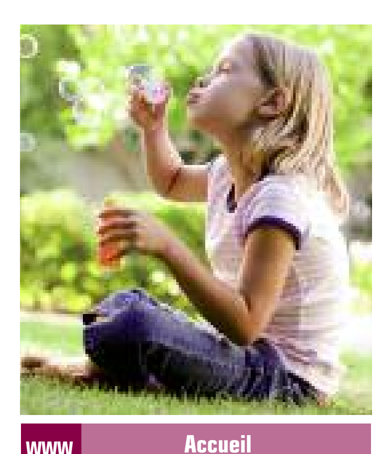
Renseignements : service enfance 03 89 57 04 08 / enfance@kingersheim.fr



Recherche animateurs

Les nouveaux rythmes scolaires entraîneront, à compter de la rentrée prochaine, une refonte des horaires, avec raccourcissement de la journée d'école et mise en place d'un accueil doux pour les enfants de **8h à 8h45**.
La Ville de Kingersheim recherche des personnes volontaires pour l'animation des ateliers éducatifs qui seront organisés durant ce temps. Vous souhaitez partager vos compétences, vos connaissances, un pan de notre histoire, rejoignez notre équipe pour animer ces accueils du matin ! ■

Renseignements : Dominique Roesslinger-Kacem, 03 89 57 04 43, drks@kingersheim.fr



www Accueil

Erratum

Le mercredi 26 mars, une sortie à Strasbourg prévoyait une visite du Planétarium. Pour des raisons techniques indépendantes de la volonté de la Ville, elle doit être annulée. A la place, les seniors pourront se rendre au musée historique de Strasbourg dans l'après-midi. Les autres éléments du programme ne changent pas : quartier libre le matin pour visiter le centre-ville, départ à 9h, soit rue de l'Oranger, soit devant la pharmacie Grim, retour vers 19 h. Inscriptions du 10 au 21 mars ■

Renseignements : service solidarités, 03 89 57 04 10

Carte nationale d'identité

Le service Etat-civil-Elections vous informe que depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont désormais valables sur une période de 15 ans, uniquement pour les personnes majeures. Pour les enfants mineurs, la durée de la validité reste inchangée, elle est donc maintenue à 10 ans. A noter que les cartes d'identité non périmées au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière ■

Renseignements : 03 89 57 83 75

Déblayez devant chez vous

L'arrêté municipal n° 6/71 du 20 septembre 1971 indique que les propriétaires ou locataires doivent déneiger les trottoirs sur une largeur minimum d'un mètre au droit de leur habitation. Ce déblayage devra être renouvelé autant de fois que nécessaire ; les regards d'égout et les bouches d'incendie doivent rester accessibles en permanence. Il convient donc de veiller à stocker la neige et la glace sur les parcelles privées ou bien contre un mur de façon à ne pas gêner le passage ■

Travailler à la mairie cet été

Les jeunes de plus de 16 ans qui habitent Kingersheim et qui souhaitent postuler auprès de la Ville pour un emploi saisonnier durant l'été sont invités à envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 31 mars**. Comme chaque année, le choix des candidats se fera par tirage au sort et un jury validera par la suite la candidature des jeunes sélectionnés dans le cadre d'un entretien de motivation ■

Appel de la Société d'Histoire

Dans le cadre du centenaire du début de la Grande Guerre, la Société d'Histoire de Kingersheim recherche (à titre de prêt) des objets, photos, cartes postales, plans, cartes topographiques, journaux et autres documents datant de la période 1870-1918. Ils seront rapidement rendus à leur propriétaire après avoir été scannés et serviront à enrichir les expositions qui seront aménagées dans les prochains mois dans l'espace muséal de la Maison de la Citoyenneté ■

Contact : Jean-Claude Louis, 03 89 53 93 59

Urbanisme : renforcer l'attractivité de la ville

La procédure de révision du Plan local d'urbanisme est relancée. Une réunion d'information qui a eu lieu en fin d'année a permis de présenter la suite de la démarche aux membres du conseil participatif.

Lors d'une rencontre à la Maison de la Citoyenneté, les membres élus, habitants et experts du conseil participatif ont pu voir leurs préconisations se concrétiser dans le cadre du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce dernier définit les orientations en faveur des 5 axes majeurs de la ville **humaine, durable, nature, pérenne et qui anticipe.** «*La ville que nous souhaitons est celle qui correspond à la préservation de la planète. A partir de vos travaux en ateliers pratiques, nous y avons réfléchi ensemble et nous avons pu affirmer notre attachement à la singularité communale d'une ville polycentrique*» rappelle le Maire.



A Wasquehal dans le Nord, une résidence "seniors" semblable à celle qui va se construire à Kingersheim



Un habitat pour tous

Ainsi, le PADD construit avec les habitants s'attache à préserver la particularité kingersheimoise, notamment l'identité "village" du centre historique tout en ouvrant de nouvelles opportunités dans des lieux stratégiques. En ce sens, un grand centre vert - et nouveau pôle géographique - se profile à l'espace Pierre de Coubertin avec le Parc des Gravières qui ouvrira au printemps prochain (Kingersheim Magazine n° 106). Un autre enjeu est celui du maintien de la population. En effet, face à une démographie relativement positive mais qui souffre quand même d'un fléchissement des flux migratoires, Kingersheim est aujourd'hui en concurrence avec les autres communes de l'agglomération mulhousienne en termes d'attractivité. En l'espace de 40 ans, la taille des ménages est passée de 3,5 personnes à 2,4 par foyer. Le parc immobilier vieillissant, à caractère fortement pavillonnaire, ne correspond plus à la demande de la population. Il est essentiel de pouvoir offrir un logement attractif aux jeunes actifs et aux seniors qui auront envie de s'installer sur le ban communal. D'autant plus que Kingersheim a l'avantage considérable de disposer d'ores et déjà des équipements publics nécessaires à leur bien-vivre : «*on ne va pas construire pour construire. On va agir pour une évolution positive et contrôlée. Si on ne fait rien, la population diminue. Le maintien d'une démographie constante est fonction de l'impulsion d'une politique de construction de logements*» explique Philippe Neubrand de l'ADAUHR.

Une résidence pour les seniors

A Kingersheim, 40 hectares de terrain ont été consommés sur une période de dix années entre habitat et activité économique. Des parcelles restent disponibles, sur lesquelles repose une volonté de créer des espaces de vie de qualité. En effet, la Ville se fixe un objectif de **lutte contre l'étalement urbain et de préservation des zones naturelles, forestières et agricoles.** La proximité des équipements et services publics avec les habitations et la renaturation des sites qui sont à leur contact direct seront favorisées. C'est notamment la garantie que devra apporter le projet de résidence actuellement à l'étude à l'arrière de l'école du Centre et qui aboutira à la réalisation d'une centaine de logements et services pour les personnes âgées. Un projet qui s'inscrit dans la logique de parcours résidentiel que souhaite offrir la ville à ses habitants, du jeune au senior. L'enjeu de la démarche municipale étant de construire une ville durable et agréable respectueuse des générations présentes et futures ■

Le projet Sepric est sur les rails

La création d'une surface commerciale de 21 000 m² qui permettra la conversion de la friche Gottfried située entre Wittenheim et Kingersheim a obtenu un avis favorable de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) le 3 décembre dernier. A l'horizon 2016, la zone accueillera une dizaine de magasins, plusieurs restaurants et un hôtel dans la zone du Kaligone ■



Les petits **plus** du quotidien qui transforment votre quartier

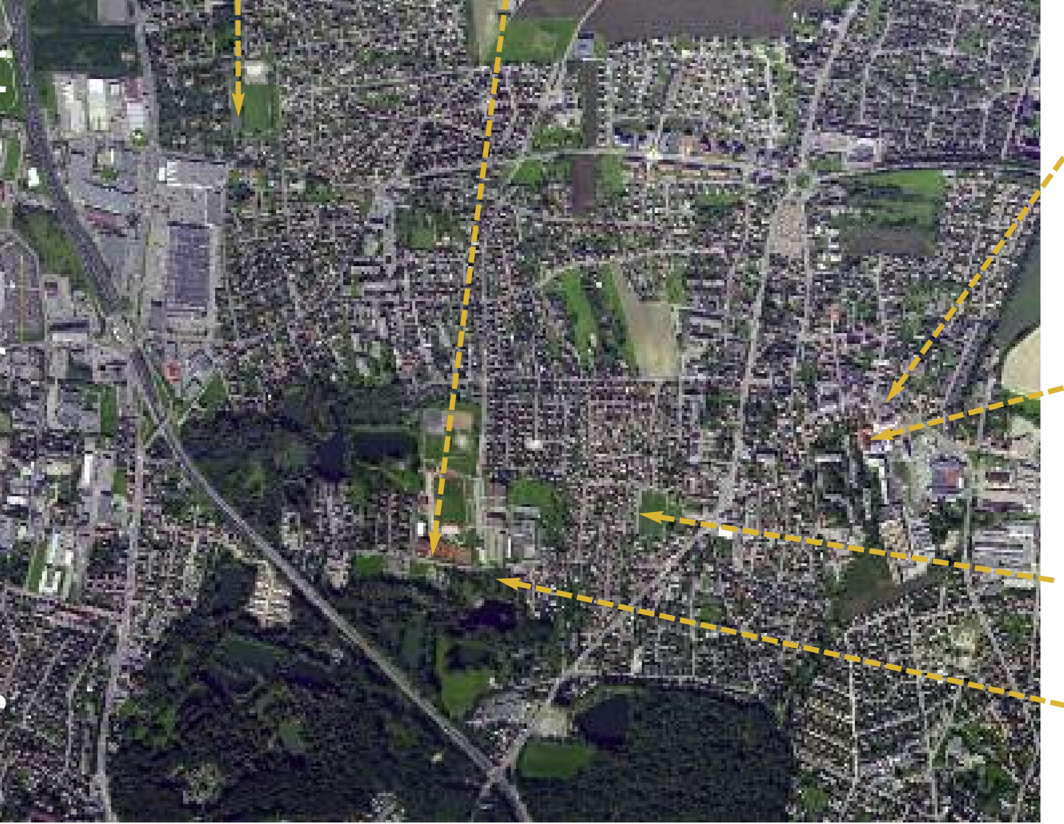
embellir - améliorer - entretenir - réparer - aménager - transformer - nettoyer - sécuriser - équiper - installer - rénover - restaurer

Maison du Foot et du Vélo :
installation de 2 garages préfabriqués par les usagers du Football-Club et du Cyclo-Club

Tennis-Club :
renforcement de l'éclairage

Dans toute la ville :
entretien des espaces verts





Les Sheds :
poursuite des travaux de réhabilitation du bâtiment communal (charpente, couverture zinguerie, isolation, plâtrerie, peinture, mise en conformité électrique, aménagement des sanitaires)

Espace Tival :
travaux de réaménagement des locaux suite à un incendie

Rue de l'Avenir :
reprise de 7 branchements du réseau d'eau potable

Rue de Pfastatt :
travaux d'aménagement d'un nouveau parking sur une partie du terrain Nicola

Quid du Parc des Gravières ?

Les travaux de construction du futur parc public de Kingersheim qui ouvrira ses portes au printemps à l'espace Pierre de Coubertin se déroulent de façon optimale.
Les différents équipements ludiques qui sont prévus dans le site sont installés au fur et à mesure par les entreprises. Ainsi, l'installation du bowl et du boulodrome est terminée.
Le programme de plantations qui a commencé depuis la mi-novembre se poursuit avec la pose au mois de janvier de plants forestiers et de vivaces. Les arbres, notamment les plus grands sujets, sont plantés.
A noter que le dispositif de vidéoprotection est en place et déjà opérationnel ■



Avant propos :

Kingersheim Magazine propose, dans ce numéro et les suivants, un patchwork de quelques-unes des actions éducatives phares qui sont menées dans la commune, établissement par établissement, attestant de l'intérêt constant porté au bien-être de l'enfant.

Education : à l'école du bien-apprendre et du vivre ensemble

A Kingersheim, le dispositif déployé en faveur de la jeunesse a pour but de contribuer à l'épanouissement de chaque enfant et de favoriser le mieux vivre ensemble. Il se décline dans la richesse des activités, diverses et variées, mises en œuvre dans les établissements du ban communal. Inscrit dans le cadre d'un projet d'école ou d'établissement, ce dispositif de qualité repose sur le dynamisme et la sensibilité des enseignants en charge de le porter.

Ecole primaire du Centre : cap sur l'informatique !

L'établissement accueille 365 enfants de 6 à 11 ans, du CP au CM2. Eric Soenen en est le directeur depuis 6 ans. A ses côtés, 18 enseignants dispensent la classe. A l'occasion de cette année scolaire, leur objectif est de franchir une étape supplémentaire dans le domaine de l'informatique pour renforcer la qualité des leçons des élèves.

Après avoir équipé de 14 postes la salle informatique et formé les enseignants aux techniques de mise en ligne sur internet, il s'agit maintenant pour l'école d'utiliser le matériel et les techniques aussi souvent que possible afin de favoriser l'aisance informatique de ses élèves. Aujourd'hui, toutes les classes sont câblées à un réseau central et disposent d'un ordinateur avec un accès internet.



Cette année, le but est de mettre en place un TBI (Tableau blanc interactif). Un outil pédagogique des plus pratiques qui permettra à l'élève de travailler au tableau avec un stylet électronique et de conserver une trace de ses écrits. Il se présente sous la forme d'un écran tactile associé à un ordinateur et à un vidéoprojecteur. L'ensemble constitue un support de cours de plus en plus répandu dans l'enseignement. En s'appuyant sur les compétences de son directeur, ancien formateur en informatique dans l'Education nationale, l'école souhaite aujourd'hui consolider son avance "informatique" avec l'installation de ce nouvel outil qui permettra de placer une classe entière dans la même situation d'apprentissage et d'obtenir une attention certainement plus forte que devant une simple photocopie. En effet, les atouts du TBI sont nombreux aussi bien pour l'élève que pour le professeur. Grâce à lui, la leçon devient attractive, le travail est interactif ! Un de ses grands avantages est d'offrir une surface de travail partagée, qui est visible par tous et sur laquelle chacun peut intervenir. Les enseignants pourront enregistrer les séances par le biais de l'ordinateur, y compris les interventions des élèves sur le tableau. Ainsi, à tout moment, si la leçon n'a pas été finie, en cas d'absence de l'un ou l'autre élève ou alors pour rafraîchir la mémoire de la classe, il sera possible de visualiser une séance antérieure. Enfin, le travail collectif, tel que la rédaction d'un texte en commun, sera plus facile à développer et pourra même être mis en ligne sur le site web de l'école qui existe déjà ! ■

Ecole primaire du Village des Enfants : libérer ses émotions...



Elle accueille 202 enfants de 6 à 11 ans, du CP au CM2. Nommée directrice depuis un an, Aude Kuentz, épaulée par 11 enseignants, a le souci de développer un projet d'école qui permet à l'élève de bien vivre sa scolarité.

Mettre des mots sur ses émotions, savoir les reconnaître et pouvoir en parler aux autres, c'est le but d'une action mise en œuvre durant l'année scolaire. Depuis deux ans maintenant, Corinne Rizenthaler et Grégory Gangloff, deux enseignants de CP, ont mis au point un véritable travail de fond afin d'aider leurs élèves à mieux connaître leurs émotions et à les exprimer. L'objectif recherché est de favoriser leur développement personnel et de faciliter leurs relations avec les autres en les guidant vers des solutions convenables face à des situations émotionnellement difficiles à vivre. A travers cette approche préventive, il s'agit d'aller au devant de certains problèmes en s'attachant à donner aux enfants les bons outils pour désamorcer les situations conflictuelles sans recourir à la violence. La démarche consiste à offrir à l'enfant un cadre pendant le temps scolaire au cours duquel il a la possibilité d'exprimer verbalement des émotions qu'il a du mal à comprendre ou à canaliser et d'avoir en retour les explications des adultes.
Ainsi, avec l'appui extérieur du Cap, une association de prévention des addictions, plusieurs séances sont consacrées à l'étude d'une émotion précise telle que la joie, la peur, la tristesse, la colère ou la tendresse. On y invite les enfants à parler des émotions que les différents événements de leur journée les amènent à ressentir. La méthode est plutôt efficace ! En effet, les enseignants constatent une réelle évolution des enfants dans leur capacité à verbaliser leurs émotions et à reconnaître leurs effets sur le mental et le corps. Ils apprennent aussi à en parler entre eux et même à les coucher sur le papier. A la fin de l'année, le résultat de ce travail se matérialise par un recueil de toutes les émotions exprimées et décrites par les enfants qui leur servira à mieux comprendre leurs réactions ■

Ecole primaire de la Strueth : graines de talent...



Depuis 10 ans, Jean-Marie Naegelen dirige cette école de 203 enfants. Pour l'équipe pédagogique composée de 9 enseignants, il s'agit, en dehors des apprentissages scolaires, de cultiver la créativité et la sensibilité des élèves par le bais de la culture et de l'art.

La chorale en est une belle illustration. Elle développe en effet une pratique qui permet aux enfants du CE2 au CM2 de prendre confiance en soi. Chacun a le droit d'auditionner pour tenter sa chance. Au bout de trois mois, si le passage est concluant, l'enfant "signe" pour une formation musicale de 3 ans. Après le recrutement des solistes, la chorale travaille tout le long de l'année sur un projet commun à partir du CD Aria, qui est la référence de l'Education nationale dans tout le département. A raison d'une fois par semaine, les choristes en herbe répètent sur le temps scolaire et occasionnellement le mercredi matin. Cette chorale est vertueuse car elle amène l'enfant à intégrer toute une discipline qui va rejaillir très positivement sur l'ensemble de son comportement : respect des contraintes horaires des répétitions, concentration, gestuelle, esprit d'équipe...
Au-delà d'une réelle satisfaction pour les enfants qui résulte du travail accompli et des efforts fournis, il y a celle qui naît du sentiment de rendre service et de chanter pour une cause. En effet, la chorale de l'école de la Strueth est invitée à de nombreuses manifestations populaires organisées dans la ville (cérémonie commémorative, marché de Noël, fête de Noël des personnes âgées, événement caritatif) et ailleurs. Ainsi, elle a eu l'honneur de chanter sur la prestigieuse scène du Théâtre national de Strasbourg.
Une aventure musicale qui se termine en beauté ! Chaque année, 4 chorales choisies dans tout le département dans le cadre d'Aria enregistrent un album à raison de 4 à 5 chansons par chorale. Les enfants de la chorale de la Strueth qui sont régulièrement sélectionnés ont ainsi la chance de pouvoir vivre une séance d'enregistrement en studio dans des conditions pro et d'entendre leur voix immortalisée dans un CD ! ■

Solidarité :
l'Envol fête son deuxième anniversaire

Ouvert en décembre 2011, l'Envol est un lieu d'entraide qui témoigne des valeurs de solidarité chères à Kingersheim. Depuis deux ans, cette épicerie solidaire offre une aide alimentaire et un accompagnement social aux personnes de la commune en très grande difficulté.

A la fois épicerie, dont le fonctionnement est celui d'un commerce, et lieu de rencontres et d'échanges, l'épicerie solidaire et sociale, grâce à l'accueil et l'accompagnement des usagers et aux ateliers qu'elle leur propose, se veut emblématique de la politique municipale en matière d'action sociale. Placée sous la responsabilité de Caroline Salvi, conseillère en économie sociale et familiale, elle permet aux plus démunis de bénéficier d'un large choix de produits à moindre coût (20 % du prix réel). Au-delà de cette aide alimentaire, les bénéficiaires peuvent être pris en charge dans le cadre d'un suivi spécifique pour faciliter leur insertion sociale et leur intégration dans la commune. En l'espace de deux ans, l'Envol a accueilli près de 98 familles soit l'équivalent de 290 personnes, pour certaines sans emploi et vivant des minimas sociaux. Lorsqu'elles poussent la porte de l'épicerie, c'est souvent en raison d'un déséquilibre dans le budget du foyer (accumulation des dettes de loyers, impayés de facture d'énergie, débit bancaire…). Aussi, pendant et en dehors des temps "achats", des ateliers collectifs sont organisés tout le long de l'année autour de thématiques diverses : diététique, santé, cuisine, citoyenneté. Le but est de les aider à reprendre confiance et à restaurer leur capacité à gérer le quotidien.


Des produits de qualité à moindre coût

Des colis alimentaires pour les urgences

Par ailleurs, un partenariat signé l'année dernière avec la Fondation Cultura offre aux usagers un véritable "accès privilégié" à la culture. Des ateliers de bricolage dont le thème est généralement fonction des saisons, des moments de fête, des lectures de contes sont animés par les salariés mis à disposition de l'épicerie par le magasin Cultura de Kingersheim. A noter qu'au titre de cette convention de mécénat, une subvention pour l'achat de biens culturels a servi lors du dernier Noël à l'organisation d'une sortie pour découvrir un spectacle qui a profité à 26 bénéficiaires. Et depuis le 1er mai 2013, un système de colis alimentaires a pu être mis en place afin de répondre à des demandes plus ponctuelles et urgentes. Trois à neuf colis sont distribués chaque semaine


Un atelier d'art créatif pour les enfants

L'épicerie est ouverte aux achats le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. Admis selon des critères d'accessibilité évalués par une commission d'attribution, les clients sont accueillis sur rendez-vous.

Renseignements : 03 89 50 47 62

Embrassez un projet éco-citoyen !

Les Sheds, lieu de rencontre avec son marché paysan hebdomadaire "ouvert à tous" les mercredis de 17h à 19h à la salle des banquets, son activité potager et ses initiations d'enfants au jardinage naturel, seront bientôt un endroit où l'on pourra aussi manger bio sans se ruiner et assister à des spectacles. En effet, au terme du programme de réhabilitation de ses locaux qui est en cours, l'association deviendra un café-restaurant théâtre, confortant ainsi son action en faveur du lien social et intergénérationnel et de la consommation responsable et naturelle.
Afin de sensibiliser le public à son projet éco-citoyen et l'encourager à le soutenir, l'association qui compte aujourd'hui 450 membres et bénévoles lance une collecte à partir de la plateforme internet **Kisskissbankbank** dédiée à des projets créatifs et innovants. Les modalités de participation à cette collecte sont affichées sur le site de l'association : **www.les-sheds.com**

Momix : le festival qui efface les frontières des générations

L'art et la culture ont une nouvelle fois été portés au diapason lors de la 23ème édition de Momix. Du 31 janvier au 10 février, le festival a décliné toutes les formes d'expression du spectacle vivant, du théâtre au cirque, en passant par les arts de la rue et du numérique.

Evénement emblématique à Kingersheim, Momix, festival international Jeune Public, représente depuis toujours une belle occasion de vivre un instant magique. De 7 à 77 ans, petits et grands, seul ou en famille, ils ont été nombreux à répondre à l'invitation de cet incontournable rendez-vous "pluriel" des arts de la scène. Une quarantaine de compagnies venues de toute l'Europe ont pris les commandes, une dizaine de jours durant, d'une large programmation dédiée à la beauté de la création artistique et aux émotions pures. Proposant des spectacles à foison, ici dans les salles communales mais aussi ailleurs dans d'autres lieux culturels "phares" de la région (La Filature à Mulhouse, La Passerelle à Rixheim, Le Triangle à Huningue...). Fidèle à ses valeurs de partage et d'ouverture, le festival a mis un point d'honneur à continuer à émerveiller tous les publics



Des spectacles et des animations à foison tout le long du festival

Une image, un temps fort



Seniors : les habitants de 75 ans et plus ont participé à la traditionnelle fête de Noël organisée le 7 décembre au Hangar. La chanteuse Virginie Schaeffer, les chorales des écoles du Centre et de la Strueth et le groupe Ocaryna ont pris les commandes de l'animation de cette rencontre conviviale.



Solidarité : la grande mobilisation du Cyclo-club kingersheimois, les 6 et 7 décembre dans le quartier Fernand Anna, en faveur du Téléthon 2013 s'est terminée sur une belle réussite en affichant au compteur de son "circuit du cœur" plus de 5 150 euros de dons recueillis et versés à l'AFM Téléthon.



Tradition : dans la cour du Château Tival, la magie de Noël a opéré les 13, 14 et 15 décembre offrant au public l'ambiance chaleureuse d'un marché de Noël tenu par les artistes et artisans locaux ainsi qu'une foule d'animations et spectacles gratuits organisés par le CCVA avec le soutien de la Ville.



Humanitaire : dans le cadre d'un partenariat avec l'association Mi Lé Novissi de Kingersheim, le 19 décembre à l'Espace Tival, La Poste a généreusement fait don de vélos auxquels l'on a donné une seconde vie pour permettre à des élèves du collège d'Atouéta au Togo d'aller à l'école.



Concert : La Follia, seul Orchestre de chambre d'Alsace, a commémoré le centenaire de la Grande guerre lors d'une représentation donnée, le 9 janvier à l'Espace Tival, qui a embarqué le public le temps d'un voyage musical et littéraire au cœur des tranchées.



Jeune public : partenaire du festival Vagamondes, le Créa a accueilli la compagnie italienne TPO, le 15 janvier à l'Espace Tival, qui a présenté aux enfants Babayaga, un spectacle poétique et délicat mêlant harmonieusement les arts de la danse et de la musique.

Accueil de loisirs hiver

L'accueil de loisirs du Créa se déroulera du **24 février au 7 mars** au Village des Enfants. Cette année, l'équipe des animateurs invite les enfants à vivre, en fonction de leur âge, de palpitantes aventures autour du thème de l'exploration de la planète. A l'occasion des vacances scolaires d'hiver, il sera proposé aux enfants de partir à la découverte du continent asiatique

Renseignements : Créa, 03 89 57 30 57

Sortie Perce-neige

Le Cyclo-Club de Kingersheim organise le **1er mars**, sa traditionnelle sortie "Perce-neige". Les départs se feront au siège du club, à la Maison du Foot et du Vélo, rue de l'Oranger. Départ libre de 13h à 14h. En groupe à 13h30 pour le circuit de 67 Km et à 14h pour le circuit de 55 km

Renseignements : Christian Haffner, 06 70 73 17 59

Don du sang

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Kingersheim organise le **11 mars** de 15h30 à 19h30 au Hangar, une collecte du sang auprès des particuliers bénévoles

Renseignements à l'ADSBK, 03 89 52 54 52

Printemps du Bel âge

Comme chaque année, les seniors à partir de 65 ans sont invités le **13 mars** à partir de 14h dans la salle du Hangar, à un thé dansant animé par André Manalti et son orchestre

Renseignements : service solidarités, 03 89 57 04 10





Vous voulez en savoir plus sur l'actualité de votre ville, retrouvez directement sur votre mobile l'agenda à jour en flashant ce QR code.

Carnaval

Le Conseil communal de la vie associative et l'association King'Wagges organisent, les **14 et 15 mars**, avec le soutien de la Ville de Kingersheim, une nouvelle édition du carnaval.
De nombreuses animations figureront au programme de cet événement festif qui sera l'occasion d'inaugurer une belle première. En effet, cette année, une cavalcade de nuit sera proposée le vendredi à partir de 20h (départ parvis Tival).
Elle mènera les carnavaliers le long d'un parcours "haut en couleurs" dans divers lieux de la ville.



Le lendemain, après l'élection du "trio royal" du carnaval qui aura lieu le samedi à partir de 19h30 au Village des Enfants, un bal populaire embarquera le public à destination d'une grande soirée costumée dédiée à la danse et à la fête

Renseignements et réservations : CCVA, 03 89 57 06 66 ou 06 25 51 39 05

Une Tulipe pour la vie

A l'occasion du 25ème anniversaire de l'opération "Tulipes à Cœur" au profit de l'Institut de recherche en hématologie et transplantation (IRHT) du professeur Hénon à Mulhouse qui se déroulera du **27 au 29 mars**, les bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang de Kingersheim (ADBSK) auront le plaisir de vous accueillir dans les différents points de vente des tulipes : Leclerc, Castorama, Cultura, Leader Price, Magvet et Cultura

Renseignements : hôpital du Hasenrain, secrétariat de l'IRHT, 03 89 64 74 18 / ADBSK 03 89 52 54 52

Ateliers d'écriture

La médiathèque et le Créa s'associent pour inviter la Compagnie Thearto à présenter une lecture théâtralisée réalisée à partir d'un choix de textes extraits des *Peintures pressées* de Bernard Friot, auteur pour la jeunesse.
Représentation scolaire le **1er avril**, dans le cadre d'un travail littéraire mené auprès de plusieurs classes de Kingersheim ; représentation tout public (dès 10 ans) le **2 avril** à 15h, salle audio du Créa

Renseignements à la médiathèque, réservation et inscriptions au Créa, 03 89 57 30 57

Mairie

Place de la Libération
BP 80074,
68262 Kingersheim cedex
Tél. **03 89 57 04 00**
Accueil du public, bâtiment A
du lundi au vendredi
8h-12h et 13h30-16h30
Service état-civil et élections
Tél. **03 89 57 04 00**
Service seniors
Tél. **03 89 57 04 10**
Service solidarités
Tél. **03 89 57 04 11**
Service enfance et sport
Tél. **03 89 57 04 08**
Services techniques
Tél. **03 89 57 04 02**
Service écologie urbaine
Tél. **03 89 57 04 03**
Service eau
Tél. **03 89 57 04 41**
Service culture et événements
Tél. **03 89 51 32 10**
Service ressources humaines
Tél. **03 89 57 04 16**
Service finances et gestion
Tél. **03 89 57 04 12**
Service informatique et téléphonie
Tél. **03 89 57 04 15**
Cabinet du maire
Tél. **03 89 57 04 04**
Secrétariat général
Tél. **03 89 57 04 09**

Allô Technique
Pour tous les dépannages sur les équipements de la ville
Tél. **03 89 57 04 02**



Loisirs

Créa (centre de rencontre, d'échange et d'animation)
27, rue de Hirschau
Tél. **03 89 57 30 57**
Fax **03 89 57 44 41**

Médiathèque municipale jeunesse
Au Créa, 27 rue de Hirschau
Tél. **03 89 50 80 96**

Espace Tival
Salle de spectacle et de conférence
Place de la Réunion à Kingersheim
Tél. **03 89 51 32 13**

Urgence

Police municipale
2, place de la Réunion
Tél. **03 89 62 56 74**
Fax **03 89 57 47 35**
Portable **06 76 87 41 36**
du lundi au vendredi 8h-12h
et 14h-17h

Police nationale
24, rue d'Ensisheim à Wittenheim
Tél. **03 89 62 51 00**

Secours
Police **17**
SAMU **15**
SOS Enfants maltraités **119**
SOS Violence **0801 555 500**
SOS Amitié **03 89 33 44 00**

Pompiers
Centre de secours **18**

Edf-Gdf (dépannage 24h/24h)
Electricité **0 810 333 068**
Gaz **0810 433 068**

Surso (service d'urgence sociale)
39, allée Gluck à Mulhouse
Tél. **03 89 56 05 55**



Santé - Emploi

Drogue (associations et organismes de lutte contre la drogue)
Le Cap **03 89 33 17 99**
Argile **03 89 59 87 60**
Centre Méthadone **03 89 33 17 99**
Drogue Infos services **08 00 23 13 13**
(numéro vert 24h/24h)

La liste des services médicaux est consultable sur le site de la Ville.

Sémaphore Mulhouse Haute Alsace
44, rue de Kingersheim à Wittenheim
Tél. **03 89 62 51 20**
Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Ordures ménagères

Déchets ménagers
Collecte sélective des déchets :

- Pour les maisons particulières
  le lundi pour la poubelle **bleue**
  le lundi de mars à novembre pour la poubelle **verte**
  le mercredi pour les **sacs plastiques** transparents (tous les 15 jours)
- Pour les immeubles collectifs
  le lundi pour le bac **brun**
  le mercredi pour le bac **jaune**
  le jeudi, 2ème tournée pour le bac **brun** dans les grands ensembles collectifs (Châtaigniers, Debussy, Béarn, Château et Florival)

Déchetteries
- rue de la Griotte à Kingersheim
  Tél. **03 89 52 91 23**
- rue d'Illzach à Wittenheim
  Tél. **03 89 52 91 22**

Horaires d'été (fin mars - fin octobre)
du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h
le samedi de 9h-19h sans interruption

Horaires d'hiver (début novembre - fin mars)
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h et le samedi
de 9h à 17h

Collecte sélective des déchets
Renseignements à la m2A
du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30
et de 14h15 à 17h
Tél. **08 00 31 81 22** (numéro vert)

Ramassage des ordures encombrantes
Six fois par an pour les personnes de plus de 70 ans, les veuves, et les personnes handicapées
Tél. **03 89 57 04 10**



Service SMS : comment en bénéficier

- Etape 1 - Inscrivez-vous sur www. ville-kingersheim.fr ou, si vous ne disposez pas d'un ordinateur connecté à internet, à l'aide du carton-réponse disponible en mairie.

- Etape 2 - Vous serez alors destinataire d'un SMS de confirmation de votre inscription.

- Attention ! Il s'agit d'un nouveau service SMS. Toutes les demandes d'inscription formulées avant avril 2013 sont donc obsolètes. Réinscrivez-vous !

